Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

La Main Rouge

www.nonauxhausses.org - février 2011

Santé, éducation, services publics : des marchandises ?

VENDU !

Halte à Charest !

Nous payons, ils en profitent !

Faits saillants du budget 2010

- Une contribution santé est entrée en vigueur en 2010. Elle atteindra 200 $ par adulte en 2012, peu importe si l'on fait 15000$ ou 1 500 000$ par année !
- Le 1er janvier 2011, la taxe de vente du Québec a été haussée de 1 %. Elle augmentera à nouveau de 1 % le 1er janvier 2012.
- Les frais de scolarité universitaires, qui augmentent chaque session depuis 2007, subiront une hausse encore plus brutale après 2012.
- Les tarifs d'électricité augmenteront considérablement à compter de 2014.
- Des coupures budgétaires toucheront l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux. Elles seront de 6,6 milliards $ en 2013-2014.

Le dernier budget libéral impose une véritable médecine de cheval à nos services publics : compressions de 5,2 milliards $ et augmentation des tarifs. Le gouvernement frappe doublement la population : il diminue la qualité des services offerts et il en limite l'accès. Cette logique ne peut constituer une voie d'avenir, surtout au moment où la crise économique fait augmenter les besoins de la population.

Vraiment pas le choix ?

Malgré la colère provoquée par son budget, le gouvernement Charest n'a reculé que sur la franchise santé. Une mesure qui aurait fait payer les ménages en fonction du nombre de visites médicales. Pour le reste, il prétend qu'il n'a « pas le choix » compte tenu des finances publiques fragilisées par la crise économique. Mais est-ce à la majorité de la population de payer pour cette crise, alors que les responsables sont ces individus et ces entreprises à la recherche de profits sans limites ?

Par ailleurs, les déficits budgétaires actuels s'expliquent en grande partie par les choix des gouvernements péquistes et libéraux. Ils ont, au cours de la dernière décennie, privé l'État de ressources importantes en privilégiant des baisses d'impôt. Celles-ci ont surtout profité aux ménages plus fortunés et aux grandes entreprises. Les diminutions répétées d'impôt depuis 2001 ont créé un manque à gagner d'au moins 5 milliards $ par année dans le budget de l'État. Le gouvernement Charest maintient des privilèges qui ne profitent qu'à une infime minorité : de 2002 à 2008, les compagnies minières n'ont versé au gouvernement québécois que 259 millions $ en impôts et redevances, alors que leurs chiffres d'affaires totalisaient 17 milliards $. C'est tout juste 1,5 %... alors que les contribuables à plus faible revenu sont imposés à un taux dix fois supérieur.

Vers le prochain budget

Le gouvernement a fait un choix, celui de miner l'accessibilité et la qualité des services publics. Il les rend ainsi encore plus vulnérables à la privatisation. La logique utilisateur-payeur dans laquelle il s'inscrit revient à considérer les services publics comme une marchandise. Leur accès dépend donc de la grosseur de notre portefeuille.

Le prochain budget, prévu pour mars 2011, est l'occasion de retirer les mesures injustes et d'adopter des orientations différentes : financer adéquatement des services publics de qualité, redistribuer équitablement la richesse. Des alternatives très concrètes ont déjà été proposées à ce sujet (voir p. 3), entre autres par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Si le gouvernement ne partage pas cette vision des choses, il faudra l'y contraindre.

Le 12 mars prochain, manifestons par milliers pour défendre nos services publics en faisant le choix de la solidarité !

Couper dans les services, il faut être malade !

L'accès aux soins de santé et aux services sociaux de qualité est en danger. En juin 2010, l'Assemblée nationale a adopté sous bâillon[1] la Loi 100. L'objectif : appliquer plusieurs mesures du dernier budget en vue de retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Cette loi vise à limiter les dépenses de l'État, notamment dans la santé. Or, pourquoi couper dans un réseau déjà mal en point? Pour mieux le privatiser?

Ainsi, les dépenses administratives des établissements doivent être réduites de 10 % d'ici 2014 en privilégiant l'attrition[2]. Les coûts de publicité, de formation et de déplacements devront diminuer de 25 %. Si l'on peut être séduits par la volonté du gouvernement d'améliorer l'état des finances publiques, il ne faut pas être dupes. Ces coupures vont réduire la qualité et l'accessibilité des soins de santé et des services sociaux. D'autant plus que 75 % des compressions sont exigées pour 2010-2011 !

En plus de toucher des emplois majoritairement féminins, ces coupures augmenteront la charge de travail des employé-e-s en poste. Elles contribueront également à diminuer le temps consacré aux soins et aux services, en raison de la hausse des tâches administratives que les intervenant-e-s devront assumer pour compenser.

La réduction des budgets de formation est également inquiétante. La mise à jour des compétences est pourtant cruciale en cette époque de croissance des besoins de santé, qui sont de plus en plus complexes.

Un réseau déjà fragile

Les conséquences de telles compressions seront désolantes dans les établissements. Ainsi, un CSSS comme celui de Jeanne-Mance à Montréal verra sa situation s'aggraver. Celui-ci doit déjà éponger un déficit récurrent de 7,5 millions $, en raison du plan de redressement imposé par l'Agence de la santé et des services sociaux. Les diminutions de personnel atteignent 40 % dans certaines de ses unités; des millions de dollars sont retranchés de ses programmes et services.

Dans quel état sera cet établissement si des coupures comme celles annoncées dans la Loi 100 viennent s'ajouter ? Voilà un exemple qui témoigne de la menace que fait planer le sous-financement du système de santé public déjà fragilisé.

Sous prétexte de « mettre de l'ordre dans les finances publiques », le gouvernement met la hache dans les services et pave la voie au privé. Il faut dénoncer ces compressions, c'est de notre santé dont il s'agit !

1. Procédure pour suspendre les règles de vote de l'Assemblée nationale.

2. Politique de remplacement d'une personne sur deux suite aux départs à la retraite, visant à réduire les dépenses.

Contre la taxe santé : le combat doit continuer !

Le gouvernement a reculé sur le ticket modérateur, symbole fort de la contestation du dernier budget. Mais la « contribution santé » demeure : 200$ par année dès 2012. Sans compter les autres mesures injustes du budget. Malgré cette première victoire, la lutte est loin d'être terminée !

Cette taxe de 25$ en 2010, 100$ en 2011 et 200$ en 2012, est imposée à tous les adultes gagnant plus de 14 400$ par année. Non proportionnelle au revenu, elle représente un fardeau plus élevé pour la majorité des gens que pour une famille riche.

L'impôt sur le revenu demeure la seule contribution citoyenne aux services publics qui soit juste et équitable. À condition d'une réforme des paliers d'imposition afin que les riches et les mieux nanti-e-s contribuent davantage !

L'éducation pour les riches ?

16 000 $. C'est le prix que pourrait coûter un baccalauréat, si la facture étudiante venait à doubler pour rejoindre la moyenne canadienne. Un scénario ouvert par le dernier budget libéral qui annonce pour 2012 une nouvelle hausse des frais de scolarité. La facture étudiante aura alors grimpé de 30 % depuis 2007. Mais l'attaque pourrait être encore plus violente, le Parti libéral proposant des frais différents selon la discipline d'études.

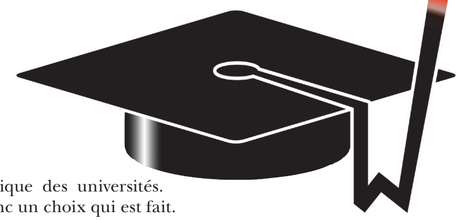

Ainsi, le gouvernement dit vouloir faire reposer davantage le financement universitaire sur les étudiant-e-s, qui gagnent en moyenne moins de 12 200$ par année[1]. Il ajoute que les hausses de frais ont peu d'impacts sur l'accès aux études, puisqu'ailleurs au Canada plusieurs augmentations se sont succédé depuis 1990 sans chute majeure d'inscriptions. Toutefois, c'est l'origine sociale des étudiant-e-s qui s'est transformée. En 1995, le taux de participation universitaire de jeunes issu-e-s de familles ayant des revenus annuels de 25 000 $ et moins s'élevait à 30 %. En 2001, après de nombreuses hausses, ce taux n'était plus que de 20 %[2]. Ainsi, l'augmentation des inscriptions ne garantit pas le droit à l'éducation.

Instaurer des frais différents selon le programme d'études serait encore plus désastreux. Par exemple au Canada, les frais exigés pour une année en médecine sont passés de 2 976 $ en 1993-1994 à 10 318 $[3] en 2005-2006. En conséquence, de 2001 à 2007, la proportion d'étudiant-e-s provenant de familles gagnant moins de 60 000 $ par année a baissé de près de 9 %, au profit des jeunes issu-e-s des familles plus riches[4].

Un marché : du primaire à l'université

Mais les universités manquent-elles à ce point d'argent ? On peut en douter lorsqu'on constate qu'entre 1997 et 2005, leurs revenus ont gonflé quatre fois plus vite que l'augmentation de la population étudiante[5]. Mais ces fonds sont détournés vers la recherche « utile » au développement économique, au détriment de l'enseignement et du rôle critique des universités. C'est donc un choix qui est fait.

Comme c'est aussi un choix que fait le gouvernement de remplacer un financement assuré par l'ensemble de la collectivité (impôts) par des frais ou des tarifs assumés par les individus; et ce choix ne sert pas à financer des services publics, il sert à les « marchandiser ». Le véritable objectif du gouvernement en éducation est de soutenir la privatisation.

Du primaire à l'université, tout le réseau public s'effrite. Chaque année, plus de 500 millions $ vont aux écoles privées pendant que dans les écoles publiques, de plus en plus de parents doivent se tourner vers le privé pour obtenir des services pour leurs enfants. Peu à peu, l'État confie la responsabilité de l'éducation à des fondations ou des organisations privées, comme si elles savaient mieux que les profs comment lutter contre le décrochage.

On le voit bien : les choix budgétaires du gouvernement traduisent des choix idéologiques et politiques.

Mais ses choix ne sont pas les nôtres. Parce que l'éducation n'est pas un choix : elle est un droit !

1. FEUQ, *Sources et modes de financement des étudiants de premier cycle*, Montréal, 2009, p. vii.

2. IRIS. *La révolution tarifaire au Québec*, Montréal, octobre 2010, p. 24.

3. Chiffres en dollars constants de 2005.

4. *Ibid*, p. 26.

5. IRIS. *La gouvernance des universités dans l'économie du savoir*, Montréal, novembre 2010, p. 14.

Faire payer les pauvres ?

La « solidarité » a trouvé sa place au gouvernement Charest : pour compenser certaines hausses de tarifs, les plus pauvres jouiront d'un crédit d'impôt « pour la solidarité ». Avec 17$ de plus par mois dans les poches en 2013, les plus pauvres arriveront-ils à assumer les hausses de tarifs ? À elles seules les hausses de tarifs d'électricité prévues nous permettent d'en douter. Et pour toutes les autres personnes, au-dessus du seuil de pauvreté, le crédit ne compense pas les hausses. Belle solidarité !

Le gouvernement a annoncé un 2e plan de lutte contre la pauvreté au printemps 2010. Sa plus grosse dépense est d'indexer au coût de la vie les prestations d'aide sociale. Elles ne couvrent que la moitié des besoins de base pour les personnes seules qu'on dit aptes au travail. Il n'est donc pas possible de se loger et de manger convenablement, de payer son téléphone et son transport. Vous êtes en « contraintes sévères à l'emploi », vous recevez un peu plus parce que vous êtes un « bon pauvre ». Les autres, les paresseux-euses, qu'ils cherchent du travail ! Comme si les emplois attendaient les gens… Comme si l'on pouvait chercher un emploi le ventre vide, sans téléphone pour recevoir des appels, sans argent pour aller voir les employeurs. Les préjugés ont la vie dure !

Lorsque le gouvernement réduit les services publics, il lutte contre les pauvres au lieu de lutter contre la pauvreté. Il prive les gens de leurs droits fondamentaux à la santé, à l'éducation, au logement, à l'aide juridique... Il fait basculer dans la pauvreté une partie de la classe moyenne. Seul-e-s ceux et celles qui ont de meilleurs revenus peuvent s'en sortir. Est-ce cela, la justice sociale ?

C'est tout le Québec qui s'appauvrit quand on cesse de lutter contre la pauvreté. Une société riche et forte est une société solidaire, où les ressources de tous et toutes servent à tout le monde. Or, depuis trente ans, seul-e-s les plus riches se sont enrichi-e-s, alors que la majorité s'est endettée comme jamais, travaillant souvent plus pour moins. Et cela nous a menés à la crise. Que l'on soit au travail, au chômage, aux études ou à l'aide sociale : luttons contre notre appauvrissement.

Ensemble, redistribuons la richesse, maintenant !

Les femmes : premières perdantes

Les impacts de la détérioration des services publics sont d'autant plus importants pour les femmes : elles y perdent non seulement des services, mais aussi des acquis durement arrachés dans la lutte pour l'égalité.

Historiquement, la mise en place des services publics a favorisé l'émancipation des femmes. En effet, avec la constitution du réseau public, une partie de la charge des enfants, des proches malades ou en perte d'autonomie qui reposait principalement sur elles a été assumée par l'État.

De plus, les emplois de qualité et syndiqués créés dans le réseau ont majoritairement été occupés par des femmes. Encore aujourd'hui, les femmes constituent 75% de la main-d'œuvre dans les services publics. Elles représentent 75% des proches aidantes et elles utilisent deux fois plus les services de santé que les hommes.

Pour l'égalité, misons sur des services publics accessibles et de qualité !

Hydro-Québec : maître chez vous ?

Nos factures d'Hydro vont exploser : 500 $ de plus par année pour la grande majorité. Un autre « cadeau » du dernier budget qui hausse les tarifs d'électricité d'un cent par kilowatt/heure de 2014 à 2018. Les tarifs seront ensuite indexés selon l'inflation.

Ces hausses seront sept fois plus lourdes pour la majorité (2,6% de leurs revenus) que pour les riches (0,4 % de leurs revenus).

Au nom du remboursement de la dette, le gouvernement appauvrit la majorité au lieu d'aller chercher l'argent là où il est. Toujours « maîtres chez nous » ?

D'autres solutions existent...

Établir dix paliers d'imposition différents

Pour aller chercher de nouveaux revenus pour l'État, le gouvernement du Québec pourrait établir une table d'impôt dotée de dix paliers. Il n'y en a que trois présentement. Cette nouvelle grille permettrait de récolter 1,3 milliard $ supplémentaire annuellement.

Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises

Trois mesures fiscales destinées aux entreprises privent l'État de 1,4 milliard $ par année et pourraient être abolies :

1. Une grande partie des gains en capital[1] des entreprises n'est pas imposable. Cela fait perdre 470 millions $ chaque année au gouvernement.
2. Les entreprises peuvent transposer, dans leur déclaration d'impôt annuelle, des pertes des années précédentes. Ce qui équivaut à 713 millions $ de moins pour l'État.
3. Les congés fiscaux[2] offerts aux entreprises sous prétexte de « stimuler l'économie » (238 millions $).

Rétablir la taxe sur le capital[3] pour les entreprises financières

Afin de faire contribuer les banques aux coffres de l'État, il est proposé de rétablir la taxe sur le capital pour les entreprises financières. En ramenant cette taxe à son ancien taux, soit 1,2 %, le gouvernement pourrait augmenter ses revenus annuels de 800 millions $.

Remettre la richesse à nos services

Le gouvernement et le patronat affirment qu'il n'y a aucune alternative aux présentes coupures et tarifications. Rien de plus faux. Un ensemble de mesures fiscales justes et équitables existent. Elles permettraient de faire du Québec un endroit où la solidarité se réalise par des institutions publiques adéquatement financées.

On le voit (voir l'encadré), les alternatives ne manquent pas pour bien financer nos services publics tout en redistribuant la richesse déjà créée. C'est tout le contraire du principe de l'utilisateur-payeur, devenu un dogme pour ce gouvernement. D'ailleurs, au lieu de nous demander de payer plus pour moins de services, le gouvernement devrait mettre fin au gaspillage de fonds publics. Avec 2 milliards $ à récupérer, il doit :

- élaborer un véritable plan de lutte à l'évasion fiscale;
- combattre la corruption dans l'octroi des contrats gouvernementaux;
- cesser tout recours aux partenariats public-privé (PPP)[4];
- arrêter d'utiliser des agences privées de placement en soin dans le réseau de la santé;
- contrôler le coût des médicaments.

Dans le monde fiscal comme ailleurs, nous devons exiger du gouvernement qu'il fasse le choix de la solidarité. Tant et aussi longtemps que les intérêts des classes privilégiées et des acteurs économiques dominants pèseront plus lourd que l'intérêt général et le bien commun, le Québec restera dans une situation budgétaire précaire.

1. Gains en capital : Le profit réalisé à la revente d'une action, d'une obligation, d'un terrain, d'une antiquité ou d'un autre actif.

2. Congés fiscaux : La période pendant laquelle une entreprise n'a pas l'obligation de payer d'impôt, qu'elle soit prospère ou non.

3. Taxe sur le capital : Impôt sur la fortune possédée par une entreprise, plutôt que sur ses dépenses.

4. Partenariats public-privé : Sous prétexte de manque d'argent, le gouvernement en appelle aux entreprises pour financer et concevoir la construction d'infrastructures ou de services publics. Alors que le patronat y voit une occasion d'affaires, le gouvernement compromet le caractère public de ces projets en acceptant de les gérer comme des entreprises.

La Main Rouge
février 2011

UN BUDGET ÉQUITABLE

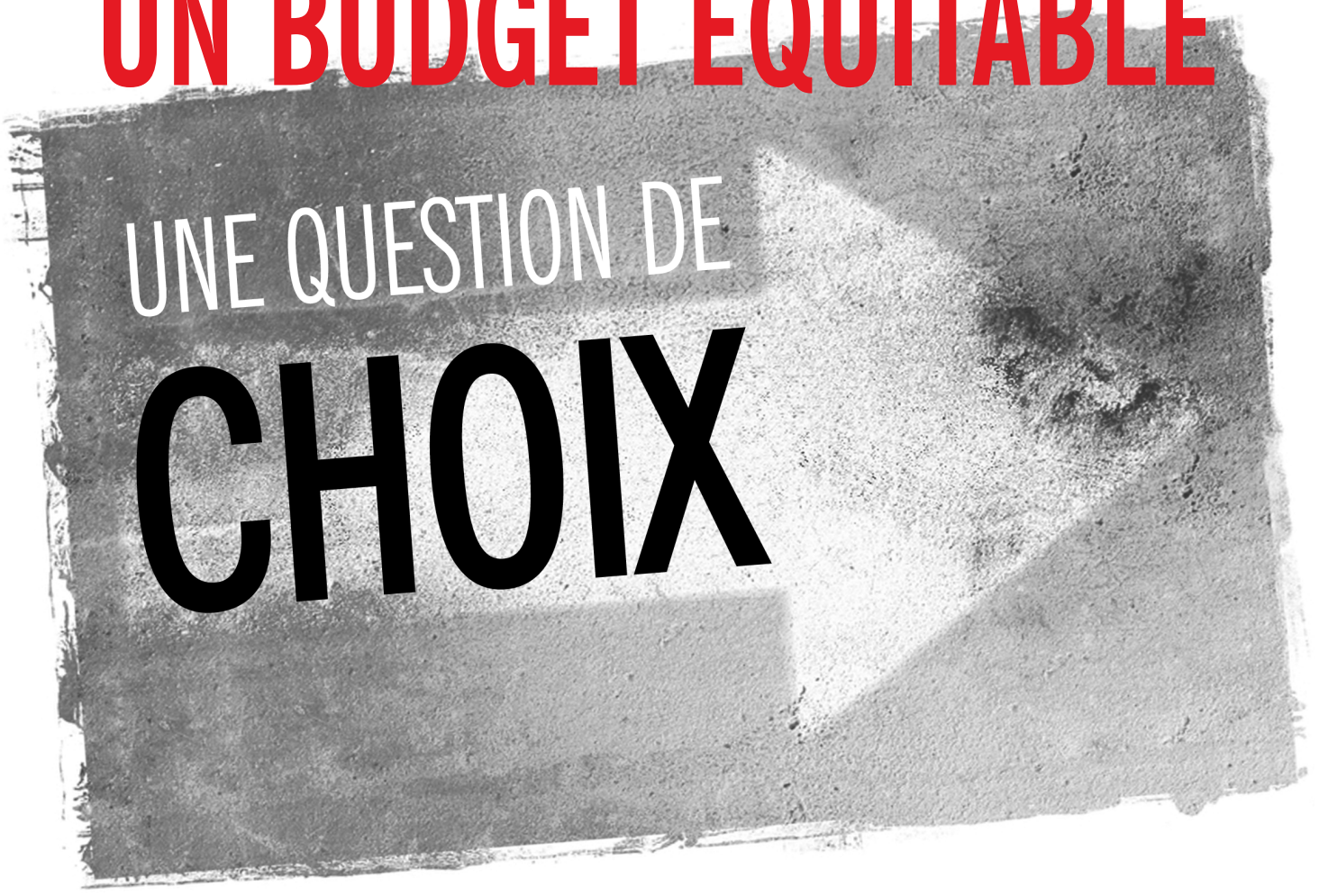

SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES
RÉPARTITION DE LA RICHESSE
EMPLOIS DE QUALITÉ

~~TAXE SANTÉ~~
~~HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ~~
~~TARIFICATION ET PRIVATISATION~~

alliance sociale
www.alliancesociale.org

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics
www.nonauxhausses.org

MANIFESTATION NATIONALE
SAMEDI 12 MARS 2011 À 12 H
PLACE DU CANADA À MONTRÉAL

Peel
Bonaventure

Qui sommes-nous ?

Fondée à l'automne 2009, la *Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics* regroupe aujourd'hui plus de 120 organisations issues des milieux communautaire, syndical, féministe et étudiant.

Revendications

La Coalition revendique des programmes sociaux et des services publics accessibles, universels et de qualité. Elle s'oppose :

- À l'augmentation des taxes et tarifs (hydro-électricité, frais de scolarité, etc.) et à l'introduction de nouveaux tarifs, telle la contribution santé. Ces mesures ne tiennent pas compte de la capacité de payer des gens et elles appauvrissent encore les plus pauvres et la classe moyenne.
- Aux coupures dans les dépenses publiques, qui se traduiront par une diminution des services.
- À toute forme de privatisation des services publics.

Alternatives fiscales

La Coalition rappelle que d'autres solutions existent pour financer les services publics :

- Augmenter les impôts des plus riches et des grandes entreprises et réduire les abris fiscaux dont eux et elles seul-e-s bénéficient.
- Augmenter les redevances des compagnies minières.
- Introduire des mesures de contrôle du prix des médicaments.
- Lutter plus agressivement contre l'évasion fiscale.

Journal « La Main Rouge »

Ce journal veut démontrer que les choix économiques du gouvernement ne sont pas inévitables. Au contraire, ils reflètent une vision politique qui fait obstacle au juste partage de la richesse. La Coalition veut faire connaître un autre point de vue, trop peu souvent entendu.

Joignez-vous à la Coalition et contribuez à remettre la richesse à NOS services !

Pour en connaître plus sur ces enjeux et sur la Coalition, visitez :

www.nonauxhausses.org